

## Sommaire

1.	Liste des fonds concernés par ce Code de transparence .....	1
2.	Données générales sur la société de gestion .....	2
3.	Données générales sur le(s) fonds ESG présenté(s) dans ce Code.....	5
4.	Processus de gestion .....	9
5.	Contrôle ESG.....	11
6.	Mesures d’impact et reporting ESG.....	12

### 1. Liste des fonds concernés par ce Code de transparence

Le tableau ci-dessous présent les fonds couverts par le Code de transparence. L’approche durable des investissements est intégrée par la prise en compte des controverses ESG, des Objectifs de Développement Durable des Nations unies, de la double matérialité, des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et des parties prenantes. De plus, l’analyse extra-financière mise en œuvre s’appuie sur une :

- Politique d’exclusion sectorielle visant les activités suivantes : charbon, jeux d’argent et de hasard, non-respect du Pacte Mondial des Nations unies, tabac et autres drogues, divertissement pour adultes ;
- Politique contraignante visant à exclure : les 20% des émetteurs de l’univers d’investissement ayant les plus mauvaises notations et les émetteurs dont la notation ESG par la société de gestion est inférieure à un seuil de durabilité prédéfini ;
- Couverture minimale d’analyse de 90% des actifs en portefeuille hors liquidités.

	Environnementaux Critères pris en compte dans la sélection des émetteurs	Sociaux Critères pris en compte dans la sélection des émetteurs	De Gouvernance Critères pris en compte dans la sélection des émetteurs
FASTEA Opportunités	OUI	OUI	OUI
FASTEA Patrimoine	OUI	OUI	OUI
FASTEA Obligations Actives	OUI	OUI	OUI

## 2. Données générales sur la société de gestion

### 2.1 Nom de la société de gestion en charge des fonds auxquels s'applique ce code

Nom : FASTEA Capital SAS au capital de 300 000€

Société de gestion de portefeuille agréé par l'AMF sous le numéro : GP-11000030

Adresse : 19 Rue de la Rosière d'Artois, 44100 Nantes

Téléphone : 02 53 35 32 05

Site internet : <https://www.fastea-capital.fr/>

### 2.2 Historique et principe de la démarche ESG de FASTEA Capital

#### 2.2.1 Historique

Dès 2012, FASTEA Capital prend en compte, de manière non contraignante, dans son processus d'investissement les principes de bonne gouvernance, persuadé qu'une entreprise bien gérée dont la gouvernance est engagée permet de mieux traverser les difficultés et est gage d'une croissance rentable sur le long terme.

En 2015, FASTEA Capital élargit dans son processus d'investissement des critères de bonne gouvernance aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations unies « environnementaux et sociaux ».

En 2020, l'équipe de gestion crée de la première méthode d'analyse quantitative à partir des indicateurs clés de performance (KPI) ESG.

En 2022, FASTEA Capital construit la méthode ESG interne prenant en compte les controverses ESG, les Objectifs de Développement Durable des Nations unies, la double matérialité, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et les parties prenantes. De plus, l'analyse extra-financière mise en œuvre s'appuie sur une politique d'exclusion sectorielle visant les activités suivantes : charbon, jeux d'argent et de hasard, non-respect du Pacte Mondial des Nations unies, tabac et autres drogues, divertissement pour adultes.

À partir de 2023, mise en œuvre d'une politique extra-financière contraignante de notation et sélection des investissements via la méthode ESG interne objet du présent code décrite ci-dessous.

#### 2.2.2 Principes

FASTEA Capital a toujours eu à cœur de promouvoir les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans son processus d'investissement. Et ceci pour 2 raisons, en tant qu'acteur financier, FASTEA Capital :

- Peut orienter les flux vers ESG et peut ainsi participer au développement durable ;
- Est convaincu qu'un investissement dans une société sensible aux enjeux ESG sera propice à une surperformance financière pour les clients.

### 2.3 Démarche ESG

FASTEA Capital inscrit sa démarche d'investissement dans un cadre de responsabilité sociale (RSE), notamment à partir de sa Politique d'investissement ESG.

FASTEA Capital est fortement engagé dans le suivi des émetteurs de son univers d'investissement. L'équipe de gestion rencontre plusieurs fois dans l'année les émetteurs dans lesquels la société investie. En sa qualité de gérant d'actifs, FASTEA Capital privilégie les relations étroites avec le management des émetteurs et choisit d'investir sur le long terme. L'engagement peut être qualifié par le niveau d'implication dans la recherche d'investir durablement. Par exemple, en poussant les émetteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et améliorer les conditions de travail des salariées.

L'exclusion de certains émetteurs et secteurs permet d'être en accord avec les principes d'investissements durables. Les activités en lien avec le charbon, les jeux d'argent et de hasard, le non-respect du Pacte Mondial des Nations unies, le tabac et autres drogues et les divertissements pour adultes sont exclus de nos investissements.

La politique de vote est commune à l'ensemble des produits et supports de la société. En dessous d'un seuil de 2% du capital d'un émetteur détenu pour une même catégorie de titres, FASTEA CAPITAL considère que le nombre de voix détenues lors des votes à l'AG ne donne pas un poids suffisant pour défendre l'intérêt des porteurs. Par ailleurs, les coûts engendrés seraient trop importants comparativement à l'intérêt que cela est susceptible d'apporter aux clients. Enfin, sont exclus des votes toutes les sociétés étrangères pour les mêmes raisons.

Les informations relatives à la démarche ESG mise en œuvre par FASTEA Capital sont disponibles sur le site internet : <https://www.fastea-capital.fr/informations-reglementaires/>

### 2.4 Risques/opportunités ESG dont les changements climatiques

L'analyse ESG vise à identifier les risques et opportunités des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sur un investissement donné.

La double matérialité permet d'évaluer l'impact de son environnement sur un actif et inversement l'impact d'un actif sur son environnement. Les contributions positives sont représentées par le développement de nouvelles tendances porteuses de croissance économique durable comme la transition énergétique, la valorisation des déchets, le bien-être au travail, la microfinance, le partage de la valeur actionnariale etc. Néanmoins, il est nécessaire de se prémunir des risques éventuels tels que les catastrophes naturelles, les pénuries de ressources, les accidents, la sécurité sanitaire, la corruption, le financement du terrorisme... En prenant les devants sur les principales incidences négatives, la société de gestion pourra préserver la valeur pour les investisseurs.

Afin que l'analyse ESG ne défavorise pas les investisseurs, l'équipe de gestion a testé la performance positive de l'analyste ESG interne en lien avec la performance financière.

### 2.5 Équipe impliquée

Depuis la création de FASTEA Capital, les fondateurs Président Thibault FRANCOIS et Directeur générale Marc BOUKHOBZA ont à cœur de mettre l'investissement et le financement au service du patrimoine. Dès 2012, FASTEA Capital prend en compte, de manière non contraignante, dans son processus d'investissement les principes de bonne gouvernance, persuadé qu'une entreprise bien gérée dont la gouvernance est engagée permet de mieux traverser les difficultés et est gage d'une croissance

rentable sur le long terme. FASTEA Capital est une structure indépendante à taille humaine, ancrée dans l'Ouest, qui place l'investissement et le financement au cœur de sa stratégie de développement.

L'équipe de gestion financière est constituée d'un gérant, de deux analystes et un assistant gère et assure le bon fonctionnement du processus de décision d'investissement ainsi que de son suivi. La gestion se base en premier lieu sur des modèles, des ratios de valorisation et prévisions financières. L'analyse ESG vient renforcer le processus en intégrant les critères extra-financiers. Notamment, par la mise en place d'une méthode de notation ESG interne en double contrôle des notations fournies par les fournisseurs de données externes. Ainsi que par la veille réglementaire constante et le suivi des controverses. L'équipe de gestion ESG est constituée d'un analyste et d'un assistant égal à deux fois un demi équivalent temps plein (ETP). L'objectif de l'équipe de gestion est d'investir les capitaux, gérer le processus de décision et de défendre les intérêts des clients tout en agissant de manière durable. Certaines des tâches seront de maintenir un dialogue avec les sociétés en portefeuille et plus largement avec celles faisant partie de l'univers d'investissement, d'exercer les droits de votes aux assemblées générales et d'optimiser la performance générale, financière et extra-financière. L'équipe de gestion gère de manière commune l'ensemble des Fonds. Un comité d'investissement a lieu 1 fois chaque mois. Une réunion générale est organisée chaque début de semaine avec l'ensemble des salariés pour faire le point sur l'actualité et les principaux rendez-vous à venir. Ces sujets concernent naturellement les équipe commerciale, marketing, gestion privée etc.

Le service des contrôles et de la conformité est assuré par un RCCI et un responsable risque et middle office.

Les effectifs peuvent évoluer au cours du temps.

## 2.6 Initiatives

FASTEA Capital s'implique dans plusieurs initiatives pour favoriser l'investissement durable. Les organismes collaborateurs en France sont notamment l'Association Française de la Gestion financière (AFG), la Société Française des Analyses Financiers (SFAF) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

FASTEA Capital est partie prenante du CDP (Carbon Disclosure Project) depuis 2020. La société a renforcé son engagement en faveur de la transparence environnementale des entreprises en devenant signataire du CDP. FASTEA Capital est fière de rejoindre les rangs de plus de 600 institutions financières pour demander à des milliers d'entreprises de rapporter leurs données environnementales par le biais du CDP. En répondant à la demande annuelle de reporting du CDP par le biais de ses questionnaires alignés sur la TCFD (Task-force on Climate related Financial Disclosure), les entreprises peuvent faire preuve de transparence et de responsabilité, essentielles au suivi des progrès vers un avenir bas carbone et respectueux de la nature.

FASTEA Capital respecte les 6 Principes d'Investissement Responsable (PRI) depuis 2023 :

1. Nous intégrerons les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels.
2. Nous serons des propriétaires actifs et intégrerons les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionariat.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de fournir des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous encouragerons l'acceptation et la mise en œuvre des Principes au sein du secteur de l'investissement.
5. Nous travaillerons ensemble pour améliorer notre efficacité dans la mise en œuvre des Principes.
6. Nous rendrons compte chacun de nos activités et de nos progrès dans la mise en œuvre des Principes.

Le PRI est un réseau d'investisseurs soutenu par les Nations unies qui travaille à promouvoir l'investissement durable par l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. FASTEА Capital envisage à l'avenir de devenir signataire des PRI ainsi que de s'impliquer dans d'autres initiatives durables.

### 2.7 Données chiffrées

Les entreprises sont analysées et notées sur une échelle de 0 à 100, 100 étant la meilleure note. Les portefeuilles ou Fonds ont ensuite une note générale en fonction de la note de chaque actif et de l'allocation hors liquidités.

Au 31/12/2023, les encours couverts par l'ESG au niveau de la société de gestion n'ont pas de limite au minimum.

Au 31/12/2023, les encours couverts par l'ESG au niveau des Fonds sont de 90% au minimum.

Les Fonds disponibles au public sont FASTEА Opportunités (Actions), FASTEА Patrimoine (diversifié 30% Actions et 70% Obligations) et FASTEА Obligations Actives (Obligations et titres de créances).

## 3 Données générales sur le(s) fonds ESG présenté(s) dans ce Code

### 3.1. Objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG

FASTEА Capital promeut des caractéristiques environnementales et sociales par l'intégration d'une analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG). Pour chaque Fonds, les objectifs de cette analyse sont d' :

- Appréhender les risques extra-financiers encourus par l'investissement ;
- Surperformer son univers d'analyse sur les caractéristiques ESG ;
- Informer les investisseurs.

Le Fonds fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE et/ou ayant un objectif social.

Selon notre méthode de notation ESG interne, l'entreprise devrait être notée supérieure ou égale à A+ (rare exposition, qualité moyenne supérieure), soit une note supérieure ou égale à 75 sur 100, sur l'échelle allant de AAA (entreprise à missions, best-in-class) à D (entreprise à exclusion, incidences négatives). La note de 50 sur 100 revient à obtenir la note BBB-.

### 3.2. Moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs

FASTEА Capital met à disposition son équipe de gestion ESG : un analyste et un assistant, soit deux fois un demi équivalent temps plein (ETP) et utilise les fournisseurs de données externes tels que Bloomberg, CDP, la recherche des brokers (liste non exhaustive pouvant changer).

Les données analysées en interne se basent sur les documents d'enregistrement universel, section extra-financière des entreprises. De plus, les informations telles que les controverses provenant de sources fiables sont prises en compte. Selon la méthode ESG interne, une évaluation détaillée en plusieurs sections apportera une note précise pour chaque entreprise.

Les données externes proviennent de fournisseurs telles que CDP et Bloomberg. Leurs modèles sont peu transparents et les données sont parfois incomplètes. C'est la raison pourquoi FASTEA Capital fait le choix d'établir une notation ESG en interne en allant récupérer les données à la source, les émetteurs.

Cette double analyse permet de réduire les risques d'erreurs même si elle ne les efface pas entièrement. Les données et informations ESG sont quantitatives et qualitatives. Elles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles. La notation peut donc être partielle ou incorrecte. Le caractère qualitatif repose sur un jugement discrétionnaire. Cette subjectivité est générale à la société de gestion et ne diffère pas d'un produit à l'autre.

### 3.3 Critères ESG pris en compte

FASTEA Capital fait une distinction selon les zones géographiques, les secteurs d'activité et les catégories d'émetteurs dans la notation ESG des investissements. Une obligation verte avec un objectif de financement durable aura un bonus sur sa notation par rapport à une Obligation Simple (OS). Une entreprise détenant la majorité de ses actifs dans un pays instable politiquement ou en guerre et un secteur d'activité à fortes incidences négatives comme les énergies fossiles verra sa note dégradée.

Les critères ESG pris en compte par FASTEA Capital sont :

- Les caractéristiques environnementales : la part d'activités économiques considérées comme durables (émissions de gaz à effet de serre (GES)) et la réduction des changements climatiques (valorisation des déchets, consommations d'eau et d'énergie des activités...);
- Les caractéristiques sociales : les conditions de travail (égalité entre les sexes, formation des salariés, insertion professionnelle...) et les actions caritatives menées ;
- Les caractéristiques de gouvernance : la bonne gestion (transparence, indépendance...), la protection et la promotion de la diversité (inclusion des minorités, attention donnée aux communautés locales et aux parties prenantes, participation et intéressements, actionnariat salariés...).

L'application des critères ESG dans le processus d'investissement peut mener à l'exclusion de certaines entreprises du portefeuille. Par conséquent, l'application des critères ESG peut faire perdre des opportunités de marché par rapport aux fonds qui n'utilisent pas les critères de durabilité. L'approche ESG peut évoluer dans le temps soit par l'amélioration de la méthode d'analyse interne, soit par des changements réglementaires.

### 3.4 Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG

La méthode d'analyse ESG développée en interne consiste en une notation ESG interne de chaque émetteur. L'analyse extra-financière couvre au moins 90% des actifs du Fonds (hors liquidités).

La notation ESG interne se base sur les principaux indicateurs clés de performance (KPI) retenus par l'équipe de gestion, répartis en 6 catégories :

- 1) L'exposition aux controverses ESG
- 2) La double matérialité

- 3) Les critères environnementaux
- 4) Les critères sociaux
- 5) Les critères de gouvernance
- 6) Les parties prenantes externes

En amont, une politique d'exclusion sectorielle est appliquée visant les activités suivantes :

- **Charbon** : ces activités produisent d'importantes incidences négatives environnementales. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre (GES) contribuent au réchauffement climatique et l'exploitation des mines détruit la biodiversité ;
- **Jeux d'argent et de hasard** : ces activités ont un impact social négatif. Certaines personnes développent une addiction aux jeux menant à des problèmes d'argent. Les bénéfices obtenus par l'industrie face aux joueurs pathologiques relèvent du manque d'éthique du secteur ;
- **Non-respect du Pacte Mondial des Nations unies** : entreprises ne respectant pas les 10 principes du Pacte Mondial (droits de l'Homme, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption) ;
- **Tabac et autres drogues** : l'ensemble des entreprises du secteur du tabac favorisant l'apparition des maladies respiratoires et autres drogues nocives pour la santé ;
- **Divertissement pour adultes** : l'ensemble des biens, services et contenus à caractère sexuel, de sujets et détails obscènes ;
- **Exclusions supplémentaires** : en fonction de l'évolution des normes sociales et des lois adoptées, d'autres activités peuvent être exclues du Fonds (liste non exhaustive et pouvant évoluer dans le temps).

De plus, une politique contraignante vise à exclure du portefeuille les :

- 20% des émetteurs de l'univers d'investissement ayant les plus mauvaises notations ;
- Émetteurs dont la notation ESG par la société de gestion est inférieure à un seuil de durabilité prédéfini de 25 sur 100.

Selon notre méthode de notation, l'entreprise devrait être notée supérieure ou égale à A+ (rare exposition, qualité moyenne supérieure) , soit une note supérieure ou égale à 75 sur 100, sur l'échelle allant de AAA (entreprise à missions, best-in-class) à D (entreprise à exclusion, incidences négatives). La note de 50 sur 100 revient à obtenir la note BBB-.

Les indicateurs clés de performance (KPI) utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont répartis entre 6 catégories :

- 1) L'exposition aux controverses ESG :
  - Nombre de scandales reconnus
  - Montant d'amendes payées
  - Suivi des 17 Objectifs de Développement Durable et du pacte mondial des Nations unies
- 2) La double matérialité :
  - Impact de l'entreprise sur son environnement et ses parties prenantes externes
  - Impact de l'environnement et des parties prenantes externes sur l'activité de l'entreprise
- 3) Les critères environnementaux :
  - Alignement taxinomie : % du chiffre d'affaires, % des dépenses opérationnelles et % des dépenses de capital.

- Quantité des émissions de gaz à effet de serre (GES) mesurer à partir de scope 1, scope 2 et scope 3
  - Taux de valorisation des déchets
  - Quantité de consommation d'eau des activités
  - Quantité de consommation d'énergie des activités
  - Réduction de l'impact environnemental
  - Préservation de l'écosystème
  - Prévention des risques environnementaux
- 4) Les critères sociaux :
- Taux de satisfaction des salariés
  - Certifications qualité des produits/services
  - Parité F/H au niveau des salariés, des cadres et des directeurs
  - Taux d'absentéisme
  - Indices de fréquence et gravité des accidents
  - Taux de formation du personnel
  - Présence d'un dialogue social
  - Nombre d'actions caritatives
  - Montant des actions caritatives
- 5) Critères de gouvernance :
- Nombre de procédures, normes et luttes pour la protection et la conformité
  - Séparation des postes de Président et Directeur général
  - Taux d'indépendance dans le conseil d'administration
  - Taux de femmes dans le conseil d'administration
  - Taux de représentants des salariés dans le conseil d'administration
  - Présence d'un comité RSE dans le conseil d'administration
  - Niveau de transparence des informations
  - Taux de salariés en situation de handicap
  - Politique d'inclusion des minorités
  - Participation et intéressements des salariés
  - Plan d'actionnariat salarié
- 6) Les parties prenantes externes :
- Niveau d'attention donnée aux communautés locales
  - Niveau d'attention donnée aux fournisseurs
  - Niveau d'attention donnée aux clients
  - Niveau d'attention donnée aux régulateurs
  - Niveau d'attention donnée aux actionnaires

Les principales incidences négatives (PAI) sont prises en compte dans la méthode de notation ESG interne à partir des indicateurs clés de performance (KPI).

Les 14 indicateurs obligatoires de principales incidences négatives (PAI) pour les entreprises sont les :

- 1) Émissions de GES
- 2) Empreinte carbone
- 3) Intensité de GES des sociétés émettrices
- 4) Entreprises dont l'activité est liée au secteur des combustibles fossiles
- 5) Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
- 6) Intensité de consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact
- 7) Activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles à la biodiversité

- 8) Émissions dans l'eau
- 9) Ratio de déchets dangereux
- 10) Violations des principes de la CGU et des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité pour surveiller le respect des principes du CGU et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- 12) Écart de rémunération non ajusté entre les sexes
- 13) Diversité des genres au sein des conseils d'administration
- 14) Exposition à des armes controversées

Les principales incidences négatives 1), 2), 3), 4), 5), 6), 7), 8) et 9) sont prises en compte par les indicateurs clés de performance de critères environnementaux.

Les principales incidences négatives 10) et 14) sont prises en compte par les indicateurs clés de performance d'exposition aux controverses ESG.

Les principales incidences négatives 11) et 13) sont prises en compte par les indicateurs clés de performance de critères de gouvernance.

La principale incidence négative 12) est prise en compte par les indicateurs clés de performance de critères sociaux.

### 3.5. Fréquence de révision

Premièrement à la sélection du titre, la notation ESG est définie si la valeur n'a jamais fait partie des Fonds ou qu'aucune évaluation ESG n'a encore été effectuée.

Ensuite un ajustement, à la hausse ou à la baisse, aura lieu au fil du temps en fonction des controverses et autres événements ESG. Les Fonds prennent en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. L'équipe de gestion, des risques et de la conformité réalise une veille constante des controverses des sociétés de l'univers dans le processus d'investissement. Les informations proviennent de plusieurs sources telles que les fournisseurs de données ESG externes, la presse et les entreprises directement.

La méthode de notation ESG interne vise à atténuer les principales incidences négatives des investissements des Fonds. Des événements peuvent se produire, impactant négativement la performance des Fonds. L'équipe de gestion, des risques et de la conformité évalue le profil d'incidence négative historique des valeurs en amont de leur investissement. Si une incidence négative se produit alors que la valeur est déjà en portefeuille, une analyse plus approfondie de la controverse aura lieu. En fonction de sa gravité, l'équipe de gestion, des risques et de la conformité pourra choisir de maintenir son investissement ou d'exclure la valeur des Fonds.

Finalement, l'équipe de gestion effectue une révision annuelle de la notation ESG des émetteurs à la publication du rapport extra-financier du document d'enregistrement universel.

## 4 Processus de gestion

#### 4.1. Prise en compte des résultats de la recherche ESG dans la construction du portefeuille

La première étape repose sur une analyse financière. La gestion des Fonds s'appuie sur une sélection discrétionnaire et rigoureuse de titres obtenus au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe en principe par la rencontre directe avec les dirigeants des entreprises dans lesquelles le Fonds investit. S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur cinq critères que sont :

- la qualité du management de l'entreprise,
- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de son domaine d'activité,
- l'aspect spéculatif de la valeur.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif. La méthodologie permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché. Les principaux filtres quantitatifs retenus par l'équipe de gestion sont :

- comptable : niveau des fonds propres, cash flows générés, endettement permettant de jauger de la solidité financière de l'entreprise étudiée
- fondés sur des ratios (ex : Valeur d'Entreprise (VE)/ Chiffre d'affaires (CA) et VE/ Résultat d'exploitation (RE)) permettant des comparatifs intra sectoriels.

Ces éléments chiffrés seront principalement extraits des bases de données financières ou quand ils ne seront pas disponibles, recalculés par les gérants (cas fréquent des petites capitalisations moins suivies par les bureaux d'étude).

Les principaux filtres qualitatifs retenus par l'équipe de gestion sont :

- la qualité du management de la société cible ;
- les perspectives de croissance du secteur d'activité de la société cible.

Afin d'analyser ces éléments, les contacts avec les directions des sociétés cibles auront lieu par le biais notamment des réunions SFAF et brokers mais également par des rendez-vous individuels afin de mieux cerner la personnalité des dirigeants et leurs perspectives de développement.

Le résultat tant quantitatif que qualitatif de ces recherches constituera le socle de sélection de titres visant à offrir, selon la Société de Gestion, un couple rendement/risque le plus optimal possible pour sa clientèle.

Par la suite, un ajustement contraignant de la sélection de titre repose sur la note ESG des entreprises détaillé en partie 3.4. Les Fonds font la promotion des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE et/ou ayant un objectif social.

Les Fonds, relève de l'article 8 SFDR (Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Finalement, la construction du portefeuille sur critères financiers et extra-financiers pourra être effectuée.

## 4.2. Spécificités

FASTEA Capital s'engage à ce que l'analyse extra-financière couvre au moins 90% des actifs du Fonds (hors liquidités). Les 10% restants sont liés à la nature des instruments financiers ou à l'absence d'informations ESG des émetteurs.

Les instruments financiers non notés sont les OPCVM pour lesquels il n'y a pas de transposition systématique des éléments ESG.

Les données ESG proviennent de fournisseurs de données externes et/ou de l'émetteur. Un décalage de valeur dans ces données peut exister. La source la plus fiable est la société émettrice. Les données et informations ESG sont quantitatives et qualitatives. Elles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles.

Le processus d'évaluation ESG est en vigueur au 30 juin 2023. Toute modification fera l'objet d'une information, par tous moyens, aux porteurs de parts.

FASTEA Capital ne met pas de contraintes sur des organismes solidaires car cela viendrait biaiser la notation du portefeuille basée selon la méthode de notation ESG interne. La caractéristique solidaire de ce type d'organisme est déjà prise en compte par la méthode de notation ESG interne.

Les Fonds de FASTEA Capital ne pratiquent pas de prêts/emprunts de titres et n'utilisent pas d'instruments dérivés.

Les OPC maisons suivent la même typologie de notation ESG interne. Ils sont donc notés. Les autres OPC ne font pas partie de l'univers d'analyse ESG à moins qu'ils possèdent une note ESG et soit labellisés ISR.

## 5 Contrôle ESG

Pour contrôler la qualité de l'analyse ESG, FASTEA Capital combine une évaluation interne des entreprises avec l'utilisation de la fourniture de plusieurs prestataires de données externes. Les informations doivent être en quantité suffisante et provenir de sources fiables. La méthode de notation ESG interne prend en compte au moins 46 indicateurs clés de performances (KPI) extra-financiers en plus des caractéristiques financières.

De plus, l'analyse extra-financière mise en œuvre s'appuie sur :

- Une politique d'exclusion sectorielle visant les activités suivantes :
  - o Charbon
  - o Jeux d'argent et de hasard
  - o Non-respect du Pacte Mondial des Nations unies
  - o Tabac et autres drogues
  - o Divertissement pour adultes
- Une politique contraignante visant à exclure :
  - o les 20% des émetteurs de l'univers d'investissement ayant les plus mauvaises notations
  - o Les émetteurs dont la notation ESG par la société de gestion est inférieure à un seuil de durabilité prédéfini de 25 sur 100.
- Une couverture minimale d'analyse de 90% des actifs en portefeuille hors liquidités
- Un contrôle annuel de la revue de la notation de l'univers

Le département contrôle interne de FASTEA Capital s'assure du respect de ces règles contraignantes. Soit un contrôle pré-trade pour les valeurs non notées de l'univers et un contrôle post-trade sur les contraintes de portefeuille ESG.

De plus, le RCCI intègre des contrôles directs spécifiques de second niveau, notamment la :

- Vérification directe des listes d'exclusion et de mise sous surveillance
- Réaction aux controverses lourdes
- Vérification complète d'inventaire et de maintien d'éligibilité au moins une fois par an
- Suivi particulier du fonds en cas de non-respect sur une période de certains engagements ESG

## 6 Mesures d'impact et reporting ESG

### 6.1. Evaluation de la qualité ESG des fonds

Le Fonds fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE et/ou ayant un objectif social. Les investissements pour être considérés comme durables doivent obtenir une note supérieure ou égale à 75 (A+) sur 100 selon la méthode de notation ESG interne. Autrement, les émetteurs dont la notation ESG par la société de gestion est inférieure à un seuil de durabilité prédéfini de 25 sur 100 sont exclus des investissements. De plus, une politique d'exclusion sectorielle vise certaines activités à incidences négatives dans le but d'améliorer la qualité ESG des Fonds. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles dans le prospectus du Fonds et sur notre site : <https://www.fastea-capital.fr/informations-reglementaires/>

### 6.2. Indicateurs d'impact ESG utilisés par le / les fonds

La notation extra-financière du Fonds est la note ESG interne pondérée de chaque émetteur qui le compose. Les OPCVM publient un reporting mensuellement avec des informations extra-financières. FASTEA Capital confirme son désir de transparence en matière de durabilité des investissements. Une fois par an, chaque Fonds rend compte de son état à partir d'un rapport annuel détaillé. Il sera constitué des critères ESG analysés et de la performance durable des investissements. Tandis que FASTEA Capital communique un rapport de gestion trimestriellement à la gestion privée.

Les indicateurs d'impact ESG utilisés au cours du processus d'analyse extra-financière sont explicités en partie 3.4 du présent document. De manière générale, une analyse fondamentale de chaque dossier, est appuyée par une notation ESG développée en interne et portant sur cinq critères que sont :

- la qualité du management de l'entreprise
- la qualité de sa structure financière
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- les perspectives de croissance de son domaine d'activité
- l'aspect spéculatif de la valeur

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif. Les principaux indicateurs clés de performance (KPI) retenue par l'équipe de gestion sont répartis en 6 catégories :

- 1) L'exposition aux controverses ESG
- 2) La double matérialité

- 3) Les critères environnementaux
- 4) Les critères sociaux
- 5) Les critères de gouvernance
- 6) Les parties prenantes externes

### 6.3. Supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds

Les informations sur les investissements durables sont présentées dans les reporting mensuels et dans les rapports annuels des Fonds. Ces documents sont envoyés aux porteurs et distributeurs connus par courriel et sont accessibles sur le site internet de FASTEA Capital : <https://www.fastea-capital.fr/gestion-actifs/#gestion-collective>

Ces informations durables peuvent aussi être communiqué dans les présentations commerciales.

Des notes d'analyses extra-financières peuvent être publiées dans l'onglet « actualités » du site de FASTEA Capital : <https://www.fastea-capital.fr/actualites/>

### 6.4. Publication des résultats de la politique de votes et de la politique d'engagement

L'intendance (stewardship) est la démarche d'investir sur le long terme dans les sociétés en portefeuille. En tant qu'actionnaire, nous avons la responsabilité d'accompagner la création de valeurs futures des entreprises. Nous accompagnons les sociétés dans la mise en place de :

- leur stratégie ;
- la structure de leur capital (Introduction en bourse et augmentation de capital) ;
- L'exécution opérationnelle ;
- La gestion des risques ;
- Le partage de la valeur et la bonne gouvernance (améliorer la bonne conduite de l'entreprise)

#### 6.4.1. Politique de votes

FASTEA CAPITAL dispose d'une équipe de gérants en charge d'instruire et d'analyser les résolutions des assemblées générales présentées par les dirigeants des entreprises cotées dans lesquels les OPCVM de la société de gestion sont investis.

FASTEA Capital vote systématiquement aux AG des sociétés dont elle détient plus de 2% du capital et considère qu'en dessous le nombre de voix détenues ne donne pas un poids suffisant pour défendre l'intérêt des porteurs. Sans compter que les coûts engendrés seraient trop importants comparativement à l'intérêt que cela est susceptible d'apporter aux clients. Pour les mêmes raisons, nous excluons les votes toutes les sociétés étrangères. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : [https://www.fastea-capital.fr/wp-content/uploads/2022/06/FASTEA\\_Politique-de-vote-aux-AG.pdf](https://www.fastea-capital.fr/wp-content/uploads/2022/06/FASTEA_Politique-de-vote-aux-AG.pdf)

#### 6.4.2. politique d'engagement

L'engagement est la démarche d'être un actionnaire impliqué dans le développement durable des entreprises qu'elle détient en portefeuille. Tout au long du suivi d'une entreprise en portefeuille, nous l'accompagnons dans l'amélioration de sa démarche d'activité responsable et durable. Au cours des

rencontres avec les dirigeants, nous cherchons à les engager dans une trajectoire d'activités responsables.

- Envoi de questionnaires sur les indicateurs clés de performance (KPI) ESG aux sociétés dont certaines données sont manquantes. Le but est d'engager les sociétés en portefeuille dans un processus de déclaration et de transparence. Ainsi que d'inciter ces entreprises à considérer les critères ESG dans la gestion de leurs activités.
- Dialogues sur l'avancement de la prise compte des critères ESG par l'entreprise lors des rencontres (en physique : salons investisseurs, sur sites... et en virtuel : visioconférence de présentation des résultats, points réguliers...).

**Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter directement**

FASTEA Capital : 19 Rue de la Rosière d'Artois, 44100 Nantes

Téléphone : (+33) 02 53 35 32 10

Site internet : <https://www.fastea-capital.fr/>

Courriel : [contact@fastea-capital.fr](mailto:contact@fastea-capital.fr)

**AVERTISSEMENT**

FASTEA Capital assume la seule responsabilité des éléments d'information contenus dans ce document. Ce document a été réalisé dans un unique but d'information et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou sollicitation en vue d'un investissement. Les Fonds n'offrent aucune garantie de rendement ou de préservation du capital, qui peut ne pas être intégralement restitué. La performance des Fonds peut ne pas être conforme à son objectif de gestion ou aux objectifs des investisseurs. La performance boursière d'une action peut s'expliquer en partie par des indicateurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance, sans que ceux-ci soient à eux seuls déterminants de l'évolution du cours de cette action. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Avant d'investir, consultez au préalable les prospectus complets des fonds disponibles sur notre site.